

A Chevreuse, le 26 septembre 2014,

Monsieur Jean DAUBIGNY
Préfet de la Région Ile-de-France
5 rue Leblanc
75911 PARIS Cedex 15

Objet : Participation du Parc au comité consultatif de l'EPPS

Monsieur le Préfet de Région,

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dispose que l'établissement public de Paris-Saclay (EPPS), créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère du logement et de l'égalité des territoires sera bientôt régi par les dispositions applicables aux établissements publics d'aménagement.

Le comité consultatif de l'EPPS existant devrait perdurer dans ce cadre mais sa composition devra être revue. Je vous transmets par la présente la candidature du Parc naturel régional pour en faire partie. Le Comité syndical s'est exprimé à deux reprises favorablement sur cette représentation, les 8 juillet et 22 septembre dernier.

Trois communes appartiennent en effet à la fois au territoire du Parc et à l'EPPS : il s'agit de Châteaufort, Gif-sur-Yvette et Magny-les-Hameaux. Il semble primordial que les orientations qui découlent de leur adhésion à l'EPPS soient bien connues des instances dirigeantes du Parc naturel afin de conjuguer au mieux des projets de territoire apparemment très dissemblables.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la demande du Comité syndical du parc et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous

Yves VANDEWALLE
Président du Parc

Vice-président du Conseil général des Yvelines

Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78 472 CHEVREUSE cedex. Tél. : 01 30 52 09 09 - Fax : 01 30 52 12 43
Courriel : accueil@parc-naturel-chevreuse.fr - www.parc-naturel-chevreuse.fr